

AVIS DE CONVOCATION

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Rencontre n° 6

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres d'organismes présents	M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH M ^{me} Marguerite Schabas, représentante d' <i>Autism Ontario – Metro Toronto Chapter</i> M ^{me} Lara Pietrolungo, directrice de <i>Boomerang Health</i> M ^{me} Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto M ^{me} Joanne Bovine, représentante de Contact Niagara
Membres de l'administration du Conseil scolaire	M ^{me} Dounia Bakiri, Surintendante de l'Éducation M ^{me} Annette Petitpas, Directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, Secrétaire de séances
Membre invité	M. Jason Rodrigue, Surintendant exécutif des services corporatifs et trésorier

Vous êtes par la présente convoqué-e-s à la :

Réunion du : Comité Consultatif de l'Éducation Spécialisée

Date : **le 11 février 2025**

Heure : 17 h 30

Lieu : Rencontre sur la plateforme TEAMS

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

Rencontre n° 6

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

ORDRE DU JOUR

La rencontre sera présidée par le conseiller Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Reconnaissance des territoires
3. Affaires courantes :
 - 3.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 3.2 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 3.3 Adoption du procès-verbal de la réunion n° 5 du 7 janvier 2025
 - 3.4 Questions découlant du procès-verbal de la réunion n° 5 du 7 janvier 2025
4. États financiers 2023-2024 en éducation spécialisée
5. Budget révisé 2024-2025 en éducation spécialisée
6. Tour de table des organismes
7. Levée de la reunion

Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 5 DU
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE (CCÉS)**

Le 7 JANVIER 2025

Le comité tient la **rencontre n° 5** de 17 h 30 à 18 h 08 par vidéoconférence, sous la présidence de Mme Dounia Bakiri jusqu'à la nomination de la présidence.

Membres du Conseil présents	M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire –Président du Comité M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire M. Yvon Rochefort, Conseiller scolaire
Membres du Conseil absents	M ^{me} Kristine Dandavino, Conseillère scolaire
Membres représentants d'organismes présents	M ^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto M. Aliou Sene, de CAMH (17 h 55) M ^{me} Marguerite Schabas, d' Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter M ^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara
Membres représentants d'organisme absents	M ^{me} Nancy Komi, de Épilepsie Southwestern Ontario M ^{me} Lara Pietrolungo, de Boomerang Health
Membres de l'administration présents	M ^{me} Dounia Bakiri, surintendance de l'éducation M ^{me} Annette Petitpas, directrice des services aux élèves M ^{me} Corine Céline, secrétaire de séances

Lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Documents_CCES_no_5_-_7_jan._2025.pdf

Mme Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation, préside la rencontre jusqu'à la nomination de la présidence. Elle souhaite la bienvenue et procède avec l'appel des membres du Comité CCÉS.

2. RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Mme Dounia Bakiri lit la reconnaissance des territoires

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
7 janvier 2025

3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE

Le conseiller Lapointe propose que le conseiller Fortin soit renommé président pour le comité CCÉS. La nomination est appuyée par le conseiller Rochefort.

Le conseiller Fortin accepte sa nomination. Il est donc reconduit en tant que président du Comité consultatif de l'éducation spécialisée pour l'année 2025.

4. NOMINATION DE LA CO-PRÉSIDENCE

Le conseiller Fortin propose que Mme Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto, soit nommée co-présidente pour le comité CCÉS.

Mme Manoushka Aimable accepte sa nomination. Elle est donc nommée co-présidente du Comité consultatif de l'éducation spécialisée pour l'année 2025.

5. AFFAIRES COURANTES :

5.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Une petite correction est effectuée au point n° 4 de l'ordre du jour du 7 janvier 2025 comme suit : Nomination de la co-présidence au lieu de vice-présidence.

***QUE** soit adopté tel que modifié, l'Ordre du jour n° 5 du 7 janvier 2025.*

Proposée par : Yvon Rochefort

Appuyée par : Joanne Bovine

ADOPTÉE

5.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

M^{me} Marguerite Schabas et le conseiller Lapointe déclarent un conflit d'intérêts possible étant donné que leurs enfants fréquentent respectivement les écoles du CS Viamonde et pour lesquels un PEI a été élaboré.

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
7 janvier 2025

**5.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 3 DU 5
NOVEMBRE 2024**

QUE soit adopté tel que proposé, le Procès-verbal n° 3 de la rencontre du 5 novembre 2024.

**5.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION N° 4 DU 5
NOVEMBRE 2024**

QUE soit adopté tel que proposé, le Procès-verbal n° 4 de la rencontre du 5 novembre 2024.

Proposée par : Eric Lapointe Appuyée par : Marguerite Schabas

ADOPTÉES

**5.5 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
N° 3 DU 5 NOVEMBRE 2024**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion n° 3 qui s'est tenue le 5 novembre 2024.

**5.6 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
N° 4 DU 5 NOVEMBRE 2024**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion n° 4 qui s'est tenue le 5 novembre 2024.

**6. RAPPORT SONDAGE DESTINÉ AUX PARENTS AYANT UN ENFANT AVEC
UN PEI**

Mme Dounia Bakiri, surintendante de l'éducation, présente aux membres du Comité le rapport sur le Sondage destiné aux parents ayant un enfant avec un PEI (Programme d'enseignement individualisé). Un sondage qui sera lancé pour la toute première fois au Conseil.

Elle explique en quelques lignes le but du sondage qui est de recueillir les niveaux de satisfaction sur les services reçus. Elle précise que le sondage sera acheminé aux parents, tuteurs et tutrices, afin de recevoir leurs

**Réunion n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
7 janvier 2025**

commentaires vers la fin janvier 2025. Elle encourage les membres concernés de remplir le sondage. Une période de questions s'en suit.

QUE le rapport en date du 7 janvier 2025 intitulé *Sondage destiné aux parents ayant un enfant avec un PEI* soit reçu.

Proposée par : Manoushka Aimable Appuyée par : Eric Lapointe

ADOPTÉE

7. CHANGEMENT DE NOM DU TRIBUNAL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DE L'ONTARIO

Mme Bakiri informe le Comité qu'à compter du 1er janvier 2025, le nom en français du Tribunal de l'enfance en difficulté de l'Ontario (français) (TEDO - français) deviendra « Tribunal de l'éducation spécialisée de l'Ontario » (TESO). Le nom anglais ne change pas.

Ce changement de nom est conforme à la [Loi de 2023 sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves](#), qui modifie la [Loi sur l'éducation de 1990](#).

Il en est de même pour toute terminologie relative à l'enfance en difficulté. Au Conseil, nous avons débuté ce travail progressivement depuis l'an Dernier cependant l'obligation est entrée en vigueur ce mois-ci.

8. TOUR DE TABLE : MISES À JOUR DES ORGANISMES

M^{me} Joanne Bovine, de Contact Niagara partage avec le comité le programme SNAP qui signifie STOP NOW AND PLAN. C'est un modèle cognitivo-comportemental fondé sur des preuves et alimenté par les esprits au Child Development Institute (CDI). Le programme aide les enfants et leurs parents à apprendre à gérer efficacement leurs émotions et à résoudre les problèmes.

Mme Bovine fait savoir au comité qu'elle mettra tout en œuvre pour participer aux réunions CCÉS, car les sessions ont lieu les mardis et mercredis.

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée 7 janvier 2025

Malheureusement, il n'y a actuellement pas de remplaçant francophone dans l'organisme. Elle mentionne qu'elle reçoit des demandes des écoles francophones dans leur région, et que le matériel d'information est prêt en français pour les familles.

Contact Niagara travaille en étroite collaboration avec des organismes et des écoles pour répondre aux demandes croissantes des familles ayant des enfants avec des besoins particuliers.

Mme Bakiri indique l'existence du programme appelé l'**Équilibre** à l'école Franco-Niagara. Il s'agit d'un programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires. Le Conseil fait tout son possible pour aider les familles à accéder à différents services en se basant sur les données des besoins des élèves sur le territoire. Elle sollicitera l'assistance de Mme Bovine pour les projets, car elle est en contact avec les familles.

M^{me} Manoushka Aimable, du Centre Francophone du Grand Toronto informe le comité des services de santé et de santé mentales offerts aux parents ayant des enfants de 5 à 12 ans au sujet des habiletés parentales. Ces formations auront lieu du 30 janvier au 6 mars 2025 de 18 h à 20 h à Toronto. Elle fera parvenir les détails aux membres du Comité.

M^{me} Marguerite Schabas, d'Autisme Ontario – Metro Toronto Chapter fera parvenir aux membres du comité les détails sur le Fonds de remboursement mis à la disposition des familles pendant la semaine de relâche 2025. Ces frais serviront à couvrir les coûts de participation à un camp ou à un programme et le Conseil acheminera les informations aux familles.

9. LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La date de des prochaines réunions n° 6 et n° 7 se tiendra le 11 février 2025 à 17 h 30 via TEAMS

Réunion n° 5 du comité consultatif de l'éducation spécialisée
7 janvier 2025

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

À **18 h 08**, l'ordre du jour de la réunion n° 5 étant épuisée, le conseiller Rochefort, appuyé par M. Aliou Sene propose :

***QUE** la réunion soit levée.*

ADOPTÉE

Le Président du comité
Benoit Fortin

La Surintendante de l'éducation
Dounia Bakiri

Le 11 février 2025

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Objet : États financiers 2023-2024 – Besoins particuliers en éducation spécialisée

SITUATION ACTUELLE

Vous trouverez en annexe un tableau comparant le budget révisé aux résultats présentés dans les états financiers de l'année 2023-2024 pour les dépenses liées aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, et ce, pour la période de septembre 2023 à août 2024

Revenus

L'augmentation des revenus de 4 090 475 \$ par rapport au budget révisé est principalement causée par :

- Une augmentation des subventions de l'année courante et redressements des années antérieures en raison des paiements rétroactifs pour le projet de la Loi 124 et les nouvelles conventions collectives.
- Des effectifs supérieurs aux estimations présentées en novembre 2023.

Dépenses

Les dépenses sont supérieures de 4 520 677 \$ comparés au budget révisé. En général, les différences s'expliquent par:

- Les paiements rétroactifs reliés au projet de la Loi 124 pour tous les membres du personnel à l'exception du personnel-cadre, les directions et les directions adjointes d'écoles.
- La provision pour les augmentations salariales reliées aux négociations provinciales de l'AEFO.

Le déficit dans le budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée pour l'année 2023-2024 se situe à 10 299 244 \$.

RECOMMANDATION

Il est recommandé :

QUE le rapport en date du 11 février 2025 sur les résultats 2023-2024 du budget pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

	Budget révisé 2023-2024		États financiers 2023-2024		Écart () Réduction dépenses	
Subvention EED						
Allocation par élève		11 656 620		12 380 791		724 171
Besoins différenciés		10 250 322		10 844 020		593 698
PPEEC		986 654		997 012		10 358
Équipement spécialisé		741 880		743 809		1 929
Expertise comportementale		381 647		397 520		15 873
Somme liée à l'incidence spéciale		350 794		364 734		13 940
Sous-total		24 367 917		25 727 886		1 359 969
Autres sources de financement						
Fonds de soutien aux élèves FEESO		558 218		581 669		23 451
Soutien aux élèves en santé mentale		404 606		421 446		16 840
Leader en santé mentale		150 158		156 360		6 202
Travailleurs de la santé mentale		346 545		350 651		4 106
Revenus d'un tiers (Note 1)		233 935		238 942		5 007
Sous-total		1 693 462		1 749 068		55 606
Revenus pour paiements rétro (Note 2)		-		2 674 900		2 674 900
Total des revenus		26 061 379		30 151 853		4 090 475
Titulaires de classe (#1)						
Élémentaire	68,8	7 033 150	68,8	8 643 116	-	1 609 966
Secondaire	18,8	2 141 857	18,8	2 581 710	-	439 853
Frais de déplacement		14 683		23 694		9 011
Sous-total	87,6	9 189 690	87,6	11 248 520	-	2 058 830
Suppléance (#2)						
Enseignement		669 936		643 182		(26 754)
Aide à l'enseignement		1 002 280		979 620		(22 660)
Sous-total	-	1 672 216	-	1 622 802	-	(49 414)
Aide à l'enseignement (#3)						
Élémentaire	220,0	13 655 211	220,0	15 714 288	-	2 059 077
Secondaire	41,5	2 742 678	41,5	2 964 286	-	221 608
Sous-total	261,5	16 397 889	261,5	18 678 574	-	2 280 685
Manuels, matériel et fournitures (#5)						
Équipement spécialisé		741 880		743 809		1 929
Sous-total	-	741 880	-	743 809	-	1 929
Soutien professionnel et paraprof (#7)						
Coordonation des services	2,0	294 570	2,0	183 385	-	(111 185)
Orthophonie	5,0	561 824	5,0	664 809	-	102 985
Aide orthophonie	4,0	307 667	4,0	346 708	-	39 041
Psychologue	1,0	165 205	1,0	130 826	-	(34 379)
Psychologue associé	2,0	288 226	2,0	166 255	-	(121 971)
Psychométrie	2,0	231 030	2,0	261 098	-	30 068
Consultation en autisme	5,0	588 866	5,0	668 679	-	79 813
Travail social	15,0	1 621 012	15,0	2 078 794	-	457 782
Travail social en santé mentale	3,0	346 545	3,0	402 522	-	55 977
Appui administratif	2,0	200 039	2,0	182 442	-	(17 597)
Appui - Informatique	1,5	123 711	1,5	123 711	-	-
Fournitures et services		330 540		196 352		(134 188)
Frais et services contractuels		180 000		38 131		(141 869)
Autres		7 100		6 115		(985)
Sous-total	42,5	5 246 335	42,5	5 449 827	-	203 492
Perfectionnement professionnel (#9)	-	216 400	-	154 333	-	(62 067)
Coordinateurs et consultants (#13)						
Directions des services aux élèves	2,0	302 244	2,0	288 651	-	(13 593)
Leader en santé mentale	1,0	158 333	1,0	163 877	-	5 544
Conseil pédagogique EED	6,0	734 424	6,0	748 745	-	14 321
Perfectionnement professionnel		4 500		82 324		77 824
Fournitures et services contractuels		45 920		33 681		(12 239)
Sous-total	9,0	1 245 421	9,0	1 317 278	-	71 857
PPEEC gérés par CS Viamonde						
Titulaires	4,0	473 680	4,0	445 767	-	(27 913)
Aide à l'enseignement	5,0	380 285	5,0	422 566	-	42 281
Soutien professionnel et paraprof	1,0	115 515	1,0	120 523	-	5 008
Mobilier et matériel		17 174		8 155		(9 019)
Sous-total	10,0	986 654	10,0	997 012	-	10 358
PPEEC gérés par CSC MonAvenir						
Titulaires	1,0	118 420	1,0	111 935	-	(6 485)
Soutien professionnel et paraprof	1,0	115 515	1,0	127 007	-	11 492
Sous-total	2,0	233 935	2,0	238 942	-	5 007 *
Total des dépenses		412,6 35 930 420		412,6 40 451 097		4 520 677
Déficit		(9 869 041)		(10 299 244)		(430 202)

*PPEEC : Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires

Note 1 : CSViamonde embauche du personnel pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir.

Note 2 : Les revenus supplémentaires pour les paiements rétro en raison des résultats de la loi 124 et des négociations syndicales effectués au cours de l'année furent estimés.

Le 11 février 2025

AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Objet : Budget révisé 2024-2025 – Élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée

Vous trouverez en annexe le tableau présentant le budget révisé pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée, couvrant la période de septembre 2024 à août 2025.

Le Conseil prévoit une augmentation des revenus de 2 019 522 \$ et une hausse des dépenses de 848 079 \$ par rapport au budget préliminaire. Par conséquent, le déficit budgétaire pour l'année en cours est réduit de 1 171 443 \$, s'établissant désormais à 9 639 623 \$.

Principaux changements aux revenus pour 2024-2025 :

- Une augmentation découlant des ajustements aux salaires repères en raison de l'entente conclue entre l'AEFO et la province.
- Une hausse attribuable à l'augmentation des effectifs, le Conseil comptant 2,7 % d'élèves de plus que prévu dans le budget initial.

Principaux changements aux dépenses :

- Réévaluation des dépenses salariales en fonction des coûts encourus au cours des premiers mois de l'année, avec une projection basée sur le personnel actuellement en poste.
- Ajustement des dépenses salariales en lien avec l'entente syndicale de l'AEFO.
- Ajout de 250 000 \$ pour renforcer le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 11 février 2025 intitulé « Budget révisé 2024-2025 – Élèves ayant des besoins particuliers en éducation spécialisée » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant des services corporatifs et trésorier,
Jason Rodrigue

BUDGET POUR LES ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

	Budget 2024-2025		Budget révisé 2024-2025		Écart () Réduction dépenses	
Fonds pour l'éducation de l'EED						
Allocation par élève		11 876 194		13 006 901		1 130 707
Besoins différenciés		10 545 476		11 240 289		694 813
PPEEC		1 056 680		1 073 938		17 258
Équipement spécialisé		1 120 074		1 136 477		16 403
Expertise comportementale		390 109		409 659		19 550
Somme liée à l'incidence spéciale		362 351		474 700		112 349
Sous-total		25 350 884		27 341 964		1 991 080
Fonds pour les ressources d'apprentissage						
Santé mentale des élèves		543 379		566 842		23 463
Travailleurs de la santé mentale		296 836		308 844		12 008
Leader en santé mentale		152 324		158 528		6 204
Sous-total		992 539		1 034 214		41 675
Autres sources de financement						
Fonds de soutien aux élèves FEESO		575 411		599 061		23 650
Recouvrement PPEEC MonAvenir		248 253		253 045		4 792 *
Sous-total		823 664		852 106		28 442
Total des revenus		27 167 087		29 228 284		2 019 522
Titulaires de classe (#1)						
Élémentaire	69,5	7 843 460	69,5	8 497 187	-	653 727
Secondaire	18,8	2 264 401	18,8	2 366 672	-	102 271
Frais de déplacement		15 201		15 902		701
Sous-total	88,3	10 123 062	88,3	10 879 761	-	756 699
Suppléance (#2)						
Enseignement		638 509		638 201		(308)
Aide à l'enseignement		1 002 280		1 002 280		-
Sous-total	-	1 640 789	-	1 640 481		(308)
Aide à l'enseignement (#3)						
Élémentaire	204,5	14 245 970	204,5	14 334 730	-	88 760
Secondaire	48,0	3 372 703	48,0	3 334 018	-	(38 685)
Sous-total	252,5	17 618 673	252,5	17 668 748	-	50 075
Manuels, matériel et fournitures (#5)						
Équipement spécialisé		630 000		630 000		-
Sous-total	-	630 000	-	630 000		-
Soutien professionnel et paraprof (#7)						
Coordonation des services	1,0	165 767	1,0	165 827	-	60
Orthophonie	5,0	613 574	5,0	609 006	-	(4 568)
Aide orthophonie	4,0	282 021	4,0	278 911	-	(3 110)
Psychologue	1,0	165 767	1,0	165 827	-	60
Psychologue associé	2,0	294 257	2,0	294 377	-	120
Psychométrie	2,0	246 514	2,0	244 694	-	(1 820)
Consultation en autisme	5,0	616 285	5,0	611 735	-	(4 550)
Travail social	16,0	1 823 636	16,0	1 809 049	-	(14 587)
Travail social en santé mentale	3,0	354 858	3,0	352 129	-	(2 729)
Appui administratif	2,0	178 471	2,0	174 963	-	(3 508)
Appui - Informatique	1,5	184 886	1,5	183 521	-	(1 365)
Fournitures et services		268 860		268 860		-
Frais et services contractuels		189 427		189 427		-
Autres		3 875		3 875		-
Sous-total	42,5	5 388 198	42,5	5 352 201	-	(35 997)
Perfectionnement professionnel (#9)		156 700		156 700		-
Coordinateurs et consultants (#13)						
Directions des services aux élèves	2,0	305 426	2,0	332 416	-	26 990
Leader en santé mentale	1,0	165 767	1,0	165 827	-	60
Conseil pédagogique EED	5,0	644 900	5,0	673 410	-	28 510
Perfectionnement professionnel		4 900		4 900		-
Fournitures et services contractuels		36 480		36 480		-
Sous-total	8,0	1 157 473	8,0	1 213 033	-	55 560
PPEEC gérés par CS Viamonde						
Titulaires	4,0	499 984	4,0	522 792	-	22 808
Aide à l'enseignement	5,0	416 265	5,0	411 625	-	(4 640)
Soutien professionnel et paraprof	1,0	123 257	1,0	122 347	-	(910)
Mobilier et matériel		17 174		17 174		-
Sous-total	10,0	1 056 680	10,0	1 073 938	-	17 258
PPEEC gérés par CSC MonAvenir						
Titulaires	1,0	124 996	1,0	130 698	-	5 702
Soutien professionnel et paraprof	1,0	123 257	1,0	122 347	-	(910)
Sous-total	2,0	248 253	2,0	253 045	-	4 792 *
Total des dépenses		403,3 38 019 828		403,3 38 867 907		848 079
Déficit		(10 852 741)		(9 639 623)		1 171 443

*PPEEC : Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires

Note 1 : CSViamonde embauche du personnel pour le programme Le Passage géré par CSCMonAvenir. CSCMonAvenir reçoit la subvention du MDÉ et CSViamonde facture le CSCMonAvenir.